



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 --- M-103IMP

2015-05-01

2015-05-02

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Bostonnais qui se tenait le 4 mai 2015 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église dans la Municipalité de La Bostonnais à 19 h. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse Chantal St-Louis, les conseillères Francine Harvey, Marie Élizabeth Courtemanche, Renée Ouellette, les conseillers Michel Sylvain et François Baugée. La directrice générale Mme Josée Cloutier agissait à titre de secrétaire de l'assemblée.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**

3. Affaires nouvelles

- 3.1 Achat Camion municipal
- 3.2 Embauche employée Parc Ducharme

4. Période de questions

5. Tour de table des conseillers

6. Clôture de l'assemblée

7. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance

L'ouverture de la séance est adoptée sur proposition du conseiller Michel Sylvain et secondé par la conseillère Marie Élizabeth Courtemanche.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition de la conseillère Renée Ouellette et secondé par la conseillère Francine Harvey

3. Affaires nouvelles

3.1 Achat Camion municipal

CONSIDÉRANT QUE le camion municipal est hors d'usage et nécessite des réparations majeures;

CONSIDÉRANT QUE l'estimer pour les réparations est de 4 322.48 \$ et que la valeur de camion est la même;

CONSIDÉRANT QUE l'année du camion municipal est 2004 et que le kilométrage est de 120 240 km;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait produire des soumissions pour l'achat d'un camion neuf;



N° de résolution
ou annotation

2015-05-03

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire était le garage St-Onge Ford;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

APPUYÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que la municipalité procède à l'achat d'un camion Ford F150 2014 neuf au montant de 29 091.24 \$ plus les frais de transport.

Que Mme Josée Cloutier, directrice générale et Mme Chantal St-Louis, mairesse soient autoriser à signer les documents pour et au nom de la municipalité. Que la dépense soit puisée à même le budget 2015.

3.2 Embauche employée Parc Ducharme

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Bostonnais doit engager trois (3) employées pour le Centre de valorisation des arts et de l'agroalimentaire;

CONSIDÉRANT QU'UN avis a été donné afin de combler les postes;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande l'embauche de Mesdames Claire Poirier, Valérie Brunel et Sandrine Boivin;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

ET RÉSOLU majoritairement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que la municipalité de La Bostonnais procède à l'embauche de Mesdames Claire Poirier et Sandrine Boivin au poste de préposé à l'accueil du centre de valorisation des arts et agroalimentaire. Que les embauches soient effectives à partir du 4 mai au 17 octobre 2015 au taux horaire de 10.55 \$/heure pour Claire Poirier et de 11.00 \$/heure pour Sandrine Boivin, responsable du centre de valorisation des arts et agroalimentaire.

Que Mme Valérie Brunel soit embauchée au poste de préposé à l'animation, que l'embauche soit effective à partir du 4 mai au 27 septembre 2015 au taux horaire de 12.00 \$/heure



N° de résolution
ou annotation

4. Période de questions

Aucune question

5. Tour de table des conseillers

6. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

PROPOSÉ PAR : La conseillère Marie Élisabeth Courtemanche

APPUYÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h05 h

Chantal St-Louis, mairesse

Josée Cloutier, directrice générale